

Le livre Santé sexuelle des personnes LGBT est paru en janvier dans la collection du CNGOF des éditions Elsevier. Ce livre est important pour la promotion de la santé des personnes concernées, notamment par la formation des professionnel.les à laquelle il va contribuer. Nous remercions le collège d'avoir permis la parution de ce livre au sein de sa collection, autorisant ainsi son ancrage dans une maison d'édition reconnue des professionnel.les et des étudiant.es, et assurant une large diffusion.

Les contributeur.trices ayant participé à sa rédaction sont des professionnel.les de la santé physique et psychique ainsi que des chercheur.es en sciences sociales, toutes et tous investi.es dans le champ de la santé sexuelle des communautés LGBT et/ou dans la recherche scientifique sur ce sujet.

Les violences subies font entièrement partie des freins au recours et à l'accès aux soins de toutes et tous, et touchent bien sûr plus particulièrement les personnes appartenant à des communautés minorisées ou minoritaires.

La charte de consultation en gynécologie et obstétrique travaillée et publiée par le CNGOF et ses partenaires - et en principe affichée dans les cabinets de gynécologie - est un premier pas important. Elle symbolise un pacte entre médecins et patient.es autour du principe d'un soin co-construit, fondé sur le consentement et permettant aux patient.es de se sentir autorisé.es à exprimer leurs besoins et limites.

Suite à la publicisation des nombreuses plaintes pour viols et violences sexuelles à l'encontre du Dr Daraï en 2021, le CNGOF a cependant tenu une position problématique. Plutôt que de prendre en compte les violences subies par ces patientes, le CNGOF a choisi de s'exprimer sur un versant strictement juridique, à propos de la possibilité ou non de qualifier de viol un acte de pénétration non consenti dans un contexte de soin gynécologique.

Le collège a exprimé des réserves autour de l'utilisation du terme de "viol", jugé inadéquat. Le CNGOF a ainsi privilégié une posture corporatiste, minimisant par là les actes graves de certain.es représentant.es de la profession et invalidant dans le même temps la parole et le vécu des patient.es. Cette posture du collège est préjudiciable à l'accès aux soins des patient.es, participant à un climat de méfiance entre patient.es et soignant.es, limitant la possibilité d'une approche co-construite des soins.

Nous rappelons ici que les violences gynécologiques et obstétricales sont très fréquentes et ont des répercussions importantes sur la santé physique, psychique et sexuelle des personnes.

Il est donc primordial qu'aujourd'hui, nous interroguions collectivement nos postures et pratiques afin de construire une approche du soin respectueuse des patient.es. La charte publiée après la publicisation de ces actes, est certes importante et symbolique, mais elle ne peut être la seule caution de l'engagement de la profession à modifier ses pratiques. La formation initiale et continue à la notion de consentement dans les actes de soins, de même qu'une réflexion de fond sur l'éthique des soins gynécologiques, doit être promue et surtout mise en œuvre afin de garantir une réelle amélioration de l'accompagnement des personnes.

Un travail concret et collégial associant médecins gynécologues, associations de personnes concernées, associations de lutte contre les violences, professionnel.le.s de santé engagé.e.s et chercheur.e.s de sciences sociales, permettrait de créer une base commune de réflexion utile à ces formations initiales et continues.

La parution de ce livre est une réelle opportunité de construire ensemble une vision du soin fondée sur l'autonomie des patient.e.s, ce pourquoi nous sommes disposé.es à échanger avec le CNGOF.

Signataires contributeur.trices du livre :

Arnaud Alessandrin, sociologue

Emmanuel Beaubatie, sociologue, chargé de recherche au CNRS

Thibault Charibiani, médecin de recherche clinique, APHP

Agnès Condat, Médecin psychiatre, APHP

Coraline Delebarre, psychologue sexologue

Nicolas Mendès, psychologue clinicien, APHP, Plateforme trajectoire trans, Réseau de Santé sexuelle Publique

Emilie Moreau, psychologue clinicienne - sexologue, AP-HP, Réseau de Santé Sexuelle Publique

Axelle Romy, psychothérapeute - sexologue, AP-HP, Réseau de Santé Sexuelle Publique